

Conseil de quartier n°3 « Hauteurs du Loing » Réunion du mardi 3 mai 2022 à 19 h

Présents :

Charlotte VAILLOT, Adjointe au Maire, en charge de la Démocratie locale,

Services à la population & communication

Frédéric BAURY-SAILLY, Co président du conseil de quartier N°3

Adjoint au Maire délégué Transition écologique, voirie, propreté et espaces verts

Christian BRUNET Conseiller municipal

Franck ADAM
Agnès DUREAU
Route de Moret
Chrystelle FRANCKHAUSER
Alain GOSSE
Habitante de la Rue Barbara
Habitante du Quai de Fromonville
Sandrine HERNANDEZ-MARTINEZ
Habitante de la Rue des Hauteurs du Loing

Betty SIDIBE Habitante de la Rue Charles Trenet

<u>Invitées :</u>

Mylène LEBORDAIS, Responsable Service Clientèle Proximité Val du Loing Habitat Stephanie GALOPAIN, Responsable des gardiens Val du Loing Habitat

Véronique GENDEREAU

Pôle Démocratie locale et vie des quartiers (mairie)

<u>Excusés</u>: Ziraute BOUHENNICHA, Kheira MERABET, Aboudou ZAABAY, Farida BOUTAHAR, Laurence GAROS, Christophe GUIMBARD, Corinne HERNETTE et Christian PORCHON

SUJETS	ECHANGES OU INFORMATIONS	
Secrétaire :	Chrystelle FRANCKHAUSER Le compte-rendu du conseil de quartier du 4 mars 2021 est adopté.	
Les nouvelles consignes de tri des ordures ménagères présentées par le SMETOM	Intervention de Mme Aurore CHABIN du SMETOM pour rappeler les bons gestes et nouveautés à adopter en matière de tri sélectif : depuis le 1 er janvier 2022, les Nemouriens ont rejoint les plus de 35 millions de françaises et français qui peuvent déjà trier TOUS leurs EMBALLAGES et n'ont plus grand chose à jeter dans leur bac à ordures ménagères. Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider et de les déposer en vrac. Attention de ne pas les imbriquer/emboîter et de ne pas les enfermer dans un sac. Pour les emballages en verre : les pots, bocaux, flacons, bouteilles se recyclent dans les bornes dédiées. N'y déposez pas de vaisselle, ampoule ni autre déchet : uniquement des emballages. Après les ateliers cosmétiques et produits ménagers le SMETOM vous propose des ateliers cuisine anti-gaspi , toujours animés par Petite Pimprenelle. Vendredi 20 mai Mercredi 25 mai Vendredi 10 juin de 10h30 à 12h, dans les locaux du SMETOM de la Vallée du Loing, ZA du Port, 13 Rue des Etangs, 77140 Saint-Pierre-lès-Nemours.	
	•Inscriptions uniquement par téléphone au 06.31.54.06.96	







<u>Travaux sur la rue de la Grande Montagne :</u>

- la partie entre la Poste et la rue du Souvenir est fermée à la circulation, pour des travaux d'assainissement. L'installation d'une pompe de relevage pour eaux usées n'était pas prévue (fin des travaux en juillet coût d'environ 235.000 €)
- la deuxième portion de la rue de la Grande Montagne, dans la partie qui monte route de Moret, devrait à l'avenir être descendante (le dévoiement des bus est prévu) et plus montante ce qui enlèvera un intérêt à emprunter la partie actuellement en travaux. Une signalétique mobile sera mise en place prochainement pour la mise en sens unique avec bande cyclable. Les vélos pourront monter.
- Le talus a également fait l'objet de devis. Le petit escalier n'est pas compris dans cette étude

Rue St Firmin

Des travaux sont nécessaires pour la gestion des eaux de pluie à l'entrée de la rue, une étude de déflexion de la chaussée est en cours. Une réunion publique aura lieu fin mai et le début des travaux est prévu à l'automne.

Cette petite rue ancienne, ayant de tout petit trottoir, la rue sera aménagée en zone de rencontre avec écoulement au centre de la voie. Les pavés seront réutilisés pour faire des délimitations et le bitume ne sera pas noir, afin de ralentir les véhicules.

400 000 € du budget de la Ville, sont consacrés chaque année à des réfections de voirie.

Informations

La pratique du <u>vélo</u> a un impact positif sur la santé et la vitesse de déplacement contribue à ne pas polluer. Afin de développer l'utilisation des deux roues non motorisées, la commune a mis en place un Plan Vélo.

Les pistes cyclables seront principalement matérialisées par un marquage au sol qui sera effectué au fur et à mesure dans le cadre de la rénovation des voiries.

- Au même titre que les voitures, les usagers de bicyclette doivent pouvoir garer leur véhicule sur des emplacements qui leur sont propres et ce en toute sécurité. Dans cette optique, la ville installera des appuis-vélos à des places stratégiques permettant de couvrir les secteurs commerçants et touristiques de notre commune. Ces éléments sobres et durables offrent la possibilité d'attacher les vélos au niveau des deux roues diminuant de manière conséquente les risques de vol.
- Rue du Général Leclerc (entre le croisement del'avenue Carnot et la rue de la Gare), sera mise en sens unique uniquement pour les véhicules à 4 roues.
- Des bandes cyclables seront signalées rue Antheaulme et rue Paul Jozon
- une association « la vie en vélo » propose des ateliers de co-réparation, celle-ci est installée près du gymnase Roux dans un local municipal (des flyers ont été distribués).
- Le Conseil Départemental de Seine-et-Marne a procédé à l'aménagement de 2 pistes cyclables unidirectionnelles sur la RD 403, entre le giratoire de l'Europe (Autoroute A6) et le giratoire de Darvault. Des travaux qui ont permis de connecter les pistes déjà existantes sur Nemours et Darvault, pour faciliter la circulation des cyclistes en ville.
- Dans le cadre du volet mobilités douces de son Plan Climat, la Communauté de communes du Pays de Nemours, développe des aménagements cyclables destinés à favoriser l'usage du vélo sur tout le territoire.



A la gare de Nemours :

- 40 places de stationnement en abri fermé en accès gratuit avec un Pass Navigo annuel
- Et 20 places de STATIONNEMENT EN ACCÈS LIBRE

- Les conseillers de quartier trouvent que l'euro vélo route manque de signalétique. Exemple : à Moncourt Fromonville, il n'y a pas de panneau qui indique Grez-sur Loing
 - Cette remarque sera transmise aux Pôles Développement durable & Attractivité du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.
- 10 totems canins sont installés sur la ville. Il est envisagé d'en augmenter le nombre.
 - 5 distributeurs de sacs à déjections canines supplémentaires seront positionnés à des endroits stratégiques afin d'inciter les propriétaires à ramasser les besoins de leurs animaux domestiques.

Les élus demandent aux conseillers de quartier de réfléchir à l'utilisation du budget de 5.000 € alloués à chaque conseil de quartier. Il s'agit de proposer lors des conseils de quartier, des actions en rapport avec la vie locale, qui seront présentés à la Municipalité.

Quelques pistes ont été envisagées, à savoir :

- * installation d'un parc enfant à côté de l'Ecole Théophile Lavaud
- * conservation et réfection du petit escalier rue de la Grande Montagne

 Au niveau du chemin piéton qui permet de rejoindre l'école Théophile LAVAUD en partant de la rue des Hauteurs du Loing, le rocher qui empêche le passage des véhicules est régulièrement déplacé...

Remarquesquestions des habitants:



- Cette remarque sera transmise aux Services Techniques
- Problème des camions qui circulent en ville malgré l'interdiction en vigueur.
 - Outre les contrôles réguliers de la Police Municipale, les livraisons au sein de la Ville, les camionneurs suivent leur GPS (voiture) et ne font pas attention à l'interdiction.
- Il a été à nouveau demandé de l'éclairage public Chemin des Mazes
 - Une société d'éclairage solaire étudie la possibilité d'implantation de candélabres autonomes. En version traditionnelle, il faudrait créer un réseau d'alimentation, poser des éclairages de faible hauteur et un budget prévisionnel de 20 000 €.
- Les stops, route de Moret, posent problème. Certaines voitures arrivent trop vite de la rue des Hauteurs du Loing et pour les voir il faut avancer au-delà du stop.



- Cette remarque sera transmise aux Services Techniques
- Des véhicules circulent à grande vitesse près de l'Ecole Théophile Lavaud
 - Un radar pédagogique pourrait être envisagé car c'est un outil dynamique par rapport à la signalisation de police standard et ce type d'installation incite à adapter son allure.
 - La Ville de Nemours souhaitant multiplier ses engagements envers l'environnement, a répondu à la 4ème session du budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France avec 9 projets dont un radar mobile. Equipé d'un panneau solaire, autonome en énergie, il pourrait être positionné successivement aux abords des zones à risques. L'étude des demandes de financement et le vote de cette 4e édition se dérouleront à l'automne 2022.
- Quai de Fromonville, vers la passerelle : les canoës doivent théoriquement rester à droite mais le panneau l'indiquant est masqué par la végétation.



Cette remarque sera transmise aux Services Techniques afin de la faire remonter aux Voies navigables de France.

- Des difficultés de collecte pour des poubelles perdurent rue de la Héronnerie.
 - Messieurs GOSSE et GUIMBARD ont essayé d'y palier dans le cadre de leur mandat de conseiller de quartier mais ont été empêché par la configuration des lieux.
- Rue de la Croix Rouge, des ronces débordent sur les trottoirs.
 - © Cette remarque sera transmise aux Services Techniques.

D'autre part, pour signaler des dysfonctionnements, merci d'utiliser l'application de la Ville :

https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.neocity.nemours&gl=FR

- Les conseillers de quartier souhaiteraient connaître le devenir du grand terrain BAGOT, 41 route de Moret
 - Le propriétaire souhaite faire des logements.
- Les conseillers de quartier souhaiteraient connaître le devenir du Foyer rue du Docteur Dumée.
 - Il existe un projet de programme immobilier de 25 logements neufs.
- Monsieur GOSSE souhaiterait que les membres de ce Conseil se rencontrent en dehors des réunions planifiées par la municipalité,
 - Madame GENDEREAU communiquera les coordonnées de chacun des membres à cet effet.

Commémoration du 77ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Lieu : square Charles de Gaulle Horaire : 11h15

Nuit européenne des musées samedi **14 mai** 20h à minuit Le Château-Musée ouvre ses portes en nocturne à la fois pour découvrir l'exposition et le château éclairé à la bougie ainsi que deux des cachots à la lueur d'une lampe torche.

Lieu : Château-Musée Gratuit

Thé dansant animé par Dany Salmonmardi **17 mai** de 14h30 à 18h Scène du Loing Tarif : 13€ Contact : 01 64 28 06 17

Fête des voisins vendredi 20 mai

Pour organiser la fête des voisins dans votre quartier, contactez le Service démocratie locale – vie des quartiers

Agenda

Les petites rapporteuses samedi **21 mai** à 20h30

Les Petites Rapporteuses est un spectacle musical loufoque sur trois speakerines de l'ORTF le jour du passage à la couleur. Dans une époque où tout va si vite, où tout est connecté, que se passerait-il si tout s'arrêtait d'un seul coup ?

Lieu : Scène du Loing Plein tarif : 10€ Contact : 01 64 78 44 31 / <u>resa.culture@ville-nemours.fr</u> Tarif réduit : 8€

Fête de la jeunesse samedi **4 juin** de 11h à 18h

Terrain d'aventure

Les noces de figaro Horaire : 20h30

La Compagnie Opera E Mobile s'attaque au chef d'œuvre de Mozart. Une histoire racontée

par 4 chanteurs et un pianiste. Lieu : Hors les murs Gratuit

Contact: 01 64 78 44 31 / resa.culture@ville-nemours.fr

Festival EMMENEZ-MOI	8, 9 & 10 juillet

Fin de la réunion à 21h35

Conseils DE QUARTIER DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN SERVICE DÉMOCRATIE LOCALE & VIE DES QUARTIERS Hôtel de ville - 39 rue du Docteur Chopy 77140 NEMOURS 01 64 78 44 39 ■ democratielocale@ville-nemours.fr